



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 1^{er} mars 2004

Le Conseil Communal a décidé de :

- marquer son accord sur les termes de l'avenant 2004 au Contrat de Sécurité de Prévention de la Ville de Tournai
- approuver les termes de la nouvelle convention de premier emploi conclue entre la Ville de Tournai et la Région Wallonne
- modifier le statut pécuniaire applicable au personnel des services publics d'Incendie et plus précisément en ce qui concerne l'allocation pour travail de nuit, le samedi et le dimanche
- arrêter le nouveau règlement de travail pour le personnel en tenant compte des remarques formulées par la Députation Permanente
- arrêter le nouveau règlement du contrôle des congés de maladie du personnel
- désigner l'Intercommunale IGH en qualité de gestionnaire du réseau de distribution de gaz
- reprendre dans le Programme Triennal des travaux d'entretien et le renouvellement de l'éclairage public de diverses rues à Tournai (Vezon)
- approuver le Programme Triennal 2004-2005-2006 des travaux publics communaux de la Ville
- passer des marchés ayant pour objet :
 - 1) la restauration des façades des immeubles classés comme ensemble architectural ou comme monuments à la place Saint-Pierre à Tournai
 - 2) les travaux d'aménagement du cheminement piétons à Tournai (place Roger de la Pasture, rues des Chapeliers, de Paris, quai Saint-Brice, rue Royale)
 - 3) l'acquisition de matériaux (peintures) destinés à l'aménagement de locaux à la Maison de la Culture de Tournai
 - 4) le remplacement des 2 transformateurs alimentant en électricité la Maison de la Culture de Tournai et la mise en conformité de la cabine Haute Tension

- 5) l'acquisition de matériaux destinés à rénover les bâtiments n°40 et 42 rue Royale à Tournai (Templeuve)
 - 6) la maintenance et le parachèvement de la Piscine de Kain
 - 7) l'acquisition d'une cabine électrique Haute Tension destinée à desservir les installations rénovées et étendues de la crèche communale "Clos des Poussins" et du matériel destiné à l'équipement de cette cabine
 - 8) la fourniture et la mise en service d'un dispositif de détection incendie destiné à la crèche communale "Clos des Poussins"
 - 9) l'acquisition :
 - a) de 2 chaudières destinées aux bâtiments communaux
 - b) d'un container destiné au camion-grappin du service Propreté Publique
 - c) deux scies destinées au service Menuiserie
 - d) d'arbustes destinés au rond-point de la chaussée de Renaix à Tournai
 - e) matériel d'équipement pour l'enseignement communal fondamental de la Ville.
- approuver les travaux supplémentaires reconnus nécessaires dans le cadre de la rénovation urbaine de l'ilot des Sept Fontaines
 - constituer une copropriété par cession réciproque de droits indivis entre la Ville et la Régie des Bâtiments et acquérir une mitoyenneté par la copropriété dans le cadre de la construction du Commissariat destiné à la Zone de Police
 - procéder à la vente de gré à gré des bâtiments constituant la Caserne d'Incendie, rue Perdue à Tournai
 - passer un marché de promotion d'études, de financement de travaux ayant pour objet la conception, le financement et la construction d'une nouvelle Caserne d'Incendie
 - marquer son accord sur le projet de modification et d'aménagement de la voirie à la chaussée de Douai à Tournai
 - désaffecter le presbytère de Kain Centre afin d'y substituer des logements sociaux
 - procéder à la mise en vente par voie d'adjudication publique de l'ex-cure de Froyennes
 - d'octroyer, pour cause d'utilité publique, à la Société "Logis Tournaisien", un bail emphytéotique de 99 ans portant sur l'immeuble sis à Tournai rue des Croisiers n° 1
 - arrêter pour l'exercice 2004 le règlement-taxe sur les carrières
 - déclarer se porter caution solidaire envers la SA Dexia Banque pour :
 - 1) l'emprunt contracté par l'Intercommunale de Financement du Hainaut et destiné à financer le rachat des parts de l'Intercommunale d'Electricité détenues par Electrabel
 - 2) l'emprunt sollicité par l'ASBL Maison de la Culture de Tournai destiné à financer divers investissements
 - la reprise de la dette de la Régie des Eaux concédée à la Société Wallonne des Eaux et le transfert, dans la comptabilité communale, du portefeuille des emprunts

- passer un marché ayant pour objet les services bancaires et d'investissements relatifs aux emprunts à contracter pour l'année 2004 pour la Ville et ses Régies
- approuver la réalisation des travaux d'extension du réseau de distribution d'eau pour l'alimentation d'un immeuble sis Grand Chemin à Havinnes
- approuver les comptes de l'exercice 2003 de l'Abattoir et le budget de la Régie Foncière pour l'exercice 2004
- émettre un avis favorable sur le budget 2004 de la Maison des Sports en recommandant aux instances dirigeantes de cette ASBL l'impérieuse nécessité de présenter également le compte 2004 en équilibre
- arrêter les termes de la convention établie entre l'Administration Communale de Tournai et le Home Louis Mertens à Blandain chargé d'assurer l'hébergement et l'éducation d'élèves de l'Ecole Communale de Marquain
- autoriser le prêt de deux abeilles en or conservées au Musée d'Archéologie pour une exposition qui se tiendra au Musée de Passau
- autoriser le prêt d'œuvres du Musée des Beaux-Arts pour une exposition organisée par le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et par le Musée d'Art Contemporain de Tokyo.